

Mardi 6 décembre 2005,

- Pour un enseignement public de qualité, fondé sur la **transmission des connaissances** dans le respect des disciplines, avec des programmes nationaux et des examens anonymes ; transmission des connaissances donnant aux jeunes générations une meilleure compréhension du monde et par là même, une plus grande maîtrise de leur avenir (les méthodes ne peuvent se substituer aux contenus),
- Pour des **parcours scolaires diversifiés** à la mesure de la variété des goûts, des projets et des aptitudes des élèves (suppression du collège unique),
- Pour la **laïcité** de l'Ecole, sa **neutralité politique**, son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs afin que les adolescents puissent développer un esprit critique et une réflexion personnelle,
- Pour réhabiliter les notions d'**effort** et de **mérite** sans lesquelles aucune promotion sociale n'est possible (fin du passage automatique dans la classe supérieure),
- Pour le **respect des biens et des personnes** dans les établissements scolaires (révision de la circulaire n°2000-105 du 11 juillet 2000),
- Pour la **liberté pédagogique** menacée par la mise en place des conseils pédagogiques (loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole),
- Pour la défense des statuts (recrutement par concours, monovalence en collège, lycée général et technologique...), une réduction du temps de travail, une **revalorisation du métier** (augmentation indiciaire, accélération des carrières, élargissement des promotions à la hors-classe à hauteur de 20% des corps au lieu de 15% actuellement...)
- Pour affirmer mon attachement au **pluralisme syndical**,

Je vote

